

# DEMANDE DE PASSEPORT PERSONNE MAJEURE

Rapide et pratique ! Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne : <https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

## Dépôt du dossier de passeport

LA PRESENCE DU DEMANDEUR EST OBLIGATOIRE LORS DU DEPOT ET DU RETRAIT

### Pièces à fournir

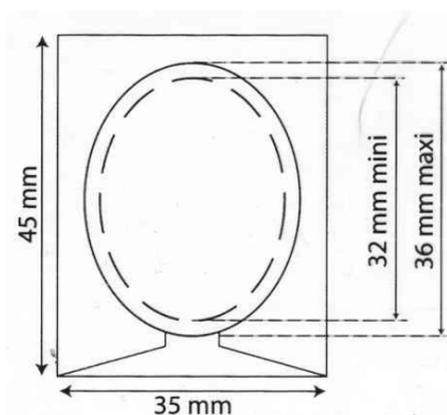
- ❑ Formulaire CERFA à remplir au stylo noir en lettres majuscules avec accents
- ❑ Titre d'identité sécurisé (CNI et ancien passeport)
- ❑ Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois, à demander à la Mairie du lieu de naissance (sauf en cas de dématérialisation de la délivrance des actes d'état civil : <https://ants.gouv.fr>, rubrique « Les solutions » → « COMEDEC » → « Villes adhérentes à la dématérialisation »)
- ❑ Justificatif de domicile de moins d'1 an (*factures gaz, électricité, téléphone, loyer, taxe d'habitation, avis d'imposition*) - en cas d'hébergement : justificatif de domicile de l'hébergeant, attestation d'hébergement (depuis + de 3 mois) et CNI de l'hébergeant
- ❑ 1 photo récente (- de 6 mois, non scannée), tête nue, de face, bouche fermée et sur fond blanc (dimensions ci-contre)
- ❑ **86 €** en Timbres fiscaux (*disponibles dans les bureaux de tabac, au Trésor Public ou sur le site internet de la Direction Générale des Finances Publiques : <https://timbres.impots.gouv.fr>*)

### Pièces à fournir en cas de modification de l'Etat civil

- ❑ Mariage : copie intégrale de l'acte de mariage de moins de 3 mois
- ❑ Veuvage : copie de l'acte de décès de l'époux ou copie du livret de famille
- ❑ Divorce : copie du jugement de divorce mentionnant l'autorisation de porter le nom ou l'autorisation rédigée par l'ex-époux accompagnée de sa pièce d'identité en cours de validité

### Pièces à fournir en cas de perte ou de vol

- ❑ déclaration de perte (en Mairie) ou de vol (Police) précisant la date et le lieu de l'évènement
- ❑ pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte de transport, copie du document perdu)



# DEMANDE DE PASSEPORT PERSONNE MINEURE

Rapide et pratique ! Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne : <https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

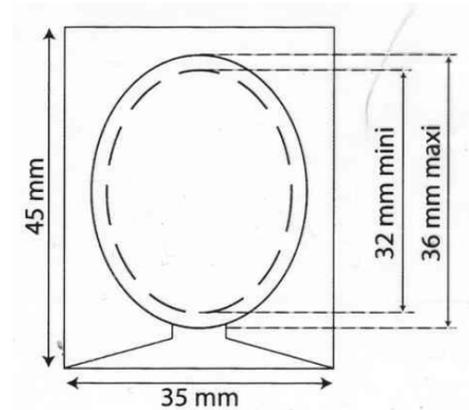
## Dépôt du dossier de passeport

LA PRESENCE D'UN DES DEUX PARENTS EST OBLIGATOIRE LORS DU DEPOT ET DU RETRAIT

- ENFANT - DE 12 ANS : PRESENCE OBLIGATOIRE LORS DU RETRAIT
- ENFANT + DE 12 ANS : PRESENCE OBLIGATOIRE LORS DU DEPOT ET DU RETRAIT

## Pièces à fournir

- ❑ Formulaire CERFA à remplir au stylo noir en lettres majuscules avec accents
- ❑ Titre d'identité sécurisé (CNI et ancien passeport)
- ❑ Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois, à demander à la Mairie du lieu de naissance (sauf en cas de dématérialisation de la délivrance des actes d'état civil : <https://ants.gouv.fr>, rubrique « Les solutions » → « COMEDC » → « Villes adhérentes à la dématérialisation »)
- ❑ Pièce d'identité du parent (CNI, passeport ou titre de séjour)
- ❑ Justificatif de domicile de moins d'1 an (*factures gaz, électricité, téléphone, loyer, taxe d'habitation, avis d'imposition*) - en cas d'hébergement : justificatif de domicile de l'hébergeant, attestation d'hébergement (depuis + de 3 mois) et CNI de l'hébergeant
- ❑ 1 photo récente (- de 6 mois, non scannée), tête nue, de face, bouche fermée et sur fond blanc (dimensions ci-contre)
- ❑ En cas de divorce ou de séparation des parents : document déterminant l'autorité parentale (livret de famille ou acte de mariage des parents + copie intégrale du jugement de divorce et convention), en cas de garde alternée : justificatif de domicile et pièce d'identité du second parent
- ❑ 42 € en timbres fiscaux pour les mineurs de 15 ans et + 17 € en timbres fiscaux pour les mineurs de - de 15 ans (*disponibles dans les bureaux de tabac, au Trésor Public ou sur le site internet de la Direction Générale des Finances Publiques : <https://timbres.impots.gouv.fr>*)
- ❑ Si les parents sont nés à l'étranger : mention de la nationalité sur l'acte de naissance de l'enfant, ou à défaut acte de naissance de moins de 3 mois de l'un des parents français (*Service Central de l'Etat Civil 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 09*)



## Pièces à fournir en cas de perte ou de vol

- ❑ déclaration de perte (en Mairie) ou de vol (Police) précisant la date et le lieu de l'évènement
- ❑ pièce d'identité avec photo (carte de transport, copie du document perdu)